

# Après le 12 février, pas question de s'arrêter

Les chiffres de la grève du 12 février confirment une mobilisation massive des personnels dans de nombreux départements, en particulier dans le premier degré. Le montage médiatico-gouvernemental autour du prétendu « corporatisme » des enseignant-es n'aura pas entamé la détermination des personnels. Ceux-ci étaient rassemblés notamment à l'appel des fédérations SUD ÉDUCATION, FERC CGT, FNECFP FO, CNT et FAEN pour une amélioration des conditions de travail et de rémunération, pour l'abandon du projet de loi d'orientation sur l'école, pour l'abrogation du décret sur les rythmes scolaires. Le SNUipp a ensuite appelé les enseignants du 1<sup>er</sup> degré sur ses propres bases. Partout, les cortèges étaient revendicatifs. En Ile-de-France, une nouvelle grève est à l'ordre du jour. Ailleurs, de nombreuses assemblées générales de grévistes ont décidé d'initiatives diverses pour continuer l'action.

SUD éducation fera tout pour développer ce mouvement naissant. Il est indispensable de proposer une suite rapide à cette grève, et d'apporter un soutien explicite aux personnels mobilisés qui attendent, sur le terrain, que leur lutte soit relayée nationalement. Une nouvelle grève nationale doit être organisée dans l'unité la plus large. Il faut continuer à informer la population sur les véritables enjeux de ces réformes. C'est ce que nous exprimerons lors de la réunion des fédérations syndicales de l'éducation du lundi 18 février.

*Saint-Denis, le jeudi 14 février 2013*

## **Nous exigeons l'abandon immédiat de réformes inacceptables :**

- Retrait du décret Peillon sur les rythmes scolaires !
- Retrait de la régionalisation de l'orientation !
- Retrait de la décentralisation de la carte de l'enseignement professionnel !

Nous refusons toute territorialisation de l'éducation. Les projets de lois d'orientation doivent être abandonnés, le processus doit être reporté pour que les personnels puissent enfin y prendre part et pour que toutes les questions puissent être posées. Une tout autre loi d'orientation doit être élaborée, pour une école égalitaire et émancipatrice, dans le cadre d'un véritable service public national de l'éducation.

## **Nous revendiquons les bases urgentes d'une véritable refondation :**

- Abrogation des contre-réformes du précédent gouvernement : masterisation, base-élèves, service minimum d'accueil, socle commun, livret personnel de compétences, réformes des 3 lycées, bac pro en 3 ans, contrôle continu remplaçant les épreuves du bac dans l'enseignement professionnel et en langues, loi « Libertés et Responsabilités des Universités », AERES, Idex, Labex... ;
- Amélioration des conditions de vie et de travail de tous les personnels : la titularisation sans condition de tous les précaires et l'arrêt du recrutement de précaires, la création d'emplois statutaires à la hauteur des besoins, une diminution du temps de travail, l'augmentation des salaires, l'abrogation du jour de carence ;
- Des conditions pour un véritable service public d'éducation et de recherche au bénéfice des élèves : une baisse des effectifs des classes et des groupes à tous les niveaux, la révision des programmes, le développement de RASED complets partout, une vraie politique d'éducation prioritaire, une carte scolaire garantissant la mixité sociale, la gratuité réelle de la maternelle à l'université, l'argent public doit être réservé à l'école publique !